

SPÉCIFICATIONS
DU PRODUIT

 **TEREX**®

 **ECOTEC**

TWH 251

PELLE DE MANUTENTION DES DÉCHETS



190 kW (diesel, UE Phase V / USA EPA Tier 4)
186 kW (diesel, UE Phase IIIA / USA Tier 3)
160 kW (électrique)



43,5–48,8 t



max. 18,0 m

Poids de service sans accessoires

TWH 251	43,5–48,8 t	
Moteur diesel	UE Phase V / USA EPA Tier 4	UE Phase IIIA / USA Tier 3
Constructeur et modèle	Deutz TCD 7.8 L6 4V	TCD2013 L06 2V
Principe	Moteur 6 cylindres en ligne	Moteur 6 cylindres en ligne
Fonction	Moteur 4 temps, injection directe de carburant à rampe commune, turbocompresseur avec refroidissement intermédiaire de l'air de suralimentation, recirculation contrôlée des gaz d'échappement, filtre à particules diesel avec système de régénération continue et convertisseur catalytique RCS	Moteur 4 temps, injection directe de carburant à rampe commune, turbocompresseur avec refroidissement intermédiaire de l'air de suralimentation
Puissance moteur	190 kW	186 kW
Vitesse nominale	2000 tr/min	2000 tr/min
Cylindrée	7,8 l	7,2 l
Système de refroidissement	Refroidissement par eau et air de suralimentation avec vitesse de ventilation thermorégulée	Refroidissement par eau et air de suralimentation avec vitesse de ventilation thermorégulée
Norme d'émission d'échappement	UE Phase V / USA EPA Tier 4	UE Phase IIIA / USA Tier 3
Réservoir à carburant	580 l diesel	580 l diesel
Réservoir de FED / d'urée	50 l AdBlue	-

Moteur électrique

Puissance	160 kW
Charge connectée totale	210 kW
Démarrage du moteur	Par démarrage progressif
Enrouleur de câble en option	Jusqu'à 50 mètres (autres longueurs sur demande)

Circuit électrique

Alternateur	28 V / 100 A
Tension de service	24 V
Batteries	2 × 12 V / 110 Ah / 750 A (selon EN)
Système d'éclairage	2 × projecteurs à LED à l'avant de la machine, feux à l'arrière et voyants lumineux
Option	Génératrice 20 kW ou 30 kW CC avec commande et surveillance de l'isolation

Système d'entraînement

Entraînement hydrostatique par moteur à pistons axiaux à variation continue avec valves de freinage de translation montées directement, transmission à 2 vitesses, toutes roues motrices	
1re vitesse de translation	max. 5 km/h
2e vitesse de translation	max. 15 km/h
Aptitude en côte	max. 30 %
Rayon de braquage	9,5 m

Entraînement de rotation

Couronne de rotation	Couronne d'orientation double avec denture intérieure
Entraînement	Train planétaire à 2 étages avec frein à disques intégré
Vitesse de rotation de la tourelle	0–6 tr/min à variation continue
Verrouillage de rotation	Activation électronique

Les caractéristiques techniques peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Châssis porteur

Essieu avant	Essieu à engrenage planétaire avec frein à tambour intégré, roulement rigide, angle de braquage max. 27°
Essieu arrière	Essieux à entraînement planétaire avec frein à tambour intégré, avec roulement à alignement automatique et verrouillage oscillant de commutation
Stabilisateur	Stabilisateur 4 points
Pneus	Caoutchouc plein élastique 8 × 12.00–24
Freins	
Frein de service	Système de freinage à simple circuit et actionnement hydraulique à action sur les quatre paires de roues
Frein de stationnement	Frein à disque à activation électronique sur la transmission à action sur les deux essieux

Circuit hydraulique

Débit max.	2 × 280 l/min et 1 × 140 l/min (pour la rotation)
Pression de service max.	320 / 360 bar
Réservoir d'huile hydraulique	520 l

Cabine de l'opérateur

Cabine	Réglable verticalement grâce à une commande hydraulique en continu jusqu'à une hauteur de vue de 5,8 m (option : réglable verticalement et horizontalement jusqu'à une hauteur de vue max. de 6,1 m) Vitres panoramiques insonorisées et isolées pour une visibilité totale, pare-brise avec store pare-soleil rabattable, lanterneau de pavillon, vitre coulissante dans la porte de la cabine, porte coulissante
Climatisation	Climatisation automatique. Chauffage de l'eau à variation continue avec ventilateurs à 8 vitesses, 10 buses réglables, 4 au plafond et 3 buses de dégivrage
Siège de l'opérateur	Siège confort à suspension pneumatique avec appui-tête intégré, ceinture de sécurité et support lombaire, chauffage de siège en option. Il permet de travailler confortablement en offrant des possibilités de réglage universel de la position du siège, de l'inclinaison du siège et de la position du coussin du siège par rapport aux accoudoirs et aux commandes du pilote
Surveillance	Commandes anti-éblouissement disposées de manière ergonomique, écran multifonction, surveillance et mémorisation automatiques des conditions de fonctionnement divergentes (par exemple, tous les filtres à huile hydraulique, la température de l'huile hydraulique chaude/froide, la température du liquide de refroidissement et la température de l'air de suralimentation, la charge du filtre à particules diesel), avertissement visuel et acoustique jusqu'au point de fermeture de la commande anticipatrice ou de réduction de la puissance du moteur. Diagnostic individuel des capteurs à l'aide de l'écran multifonction, de la caméra de recul et de la caméra latérale

Niveau sonore	UE Phase V	EPA Tier III
	Niveau de puissance acoustique (espace extérieur) L _{WA} 101,8 dB(A) (mesuré) selon la directive 2000/14/CE L _{WA} 104 dB(A) (garanti) selon la directive 2000/14/CE	Niveau de puissance acoustique (espace extérieur) L _{WA} 101,5 dB(A) (mesuré) selon la directive 2000/14/CE L _{WA} 104 dB(A) (garanti) selon la directive 2000/14/CE
Vibrations	Niveau de puissance acoustique (à l'intérieur de la cabine) selon la directive ISO 6396 L _{PA} 73 dB(A)	Niveau de puissance acoustique (à l'intérieur de la cabine) selon la directive ISO 6396 L _{PA} 72 dB(A)
	Valeur efficace pondérée de l'accélération des membres supérieurs en deçà de 2,5 m/s ² (98 in/s ²) Valeur efficace pondérée de l'accélération pour le siège et les pieds en deçà de 0,5 m/s ² (20 in/s ²)	

Certification selon les directives CE

Moteur diesel	Standard	Option
Refroidisseur intermédiaire et radiateur de liquide de refroidissement	●	
Injection électronique directe de carburant / rampe commune	●	
Ralenti automatique avancé avec fonction d'arrêt du moteur	●	
Préchauffage moteur		●
Interface de diagnostic moteur	●	
Entraînement de ventilateur dépendant de la température	●	

Châssis porteur

Traction intégrale avec différentiel	●	
Freins à tambour	●	
Verrouillage oscillant de l'essieu arrière	●	
Transmission powershift à 2 vitesses		●
Stabilisateurs 4 points	●	
Lame de dozer en plus des stabilisateurs 4 points		●
Vérins stabilisateurs avec clapets anti-retour intégrés	●	
Protection de tige de piston sur les vérins stabilisateurs	●	
Caisse à outils	●	
Peinture spéciale (travail de peinture client)		●
Pneus en caoutchouc plein (12.00-24) avec voies de roulement intermédiaires	●	

Tourelle

Système de refroidissement séparé pour moteur et refroidisseur d'huile hydraulique	●	
Système de refroidissement avec entraînement de ventilateur dépendant de la température	●	
Fonction d'inversion de l'entraînement du ventilateur		●
Système de graissage centralisé automatique	●	
Caméra de recul	●	
Caméra latérale	●	
Dispositif d'avertissement, conduite		●
Pompe à carburant électrique		●
Protection des phares		●
Peinture spéciale (travail de peinture client)		●

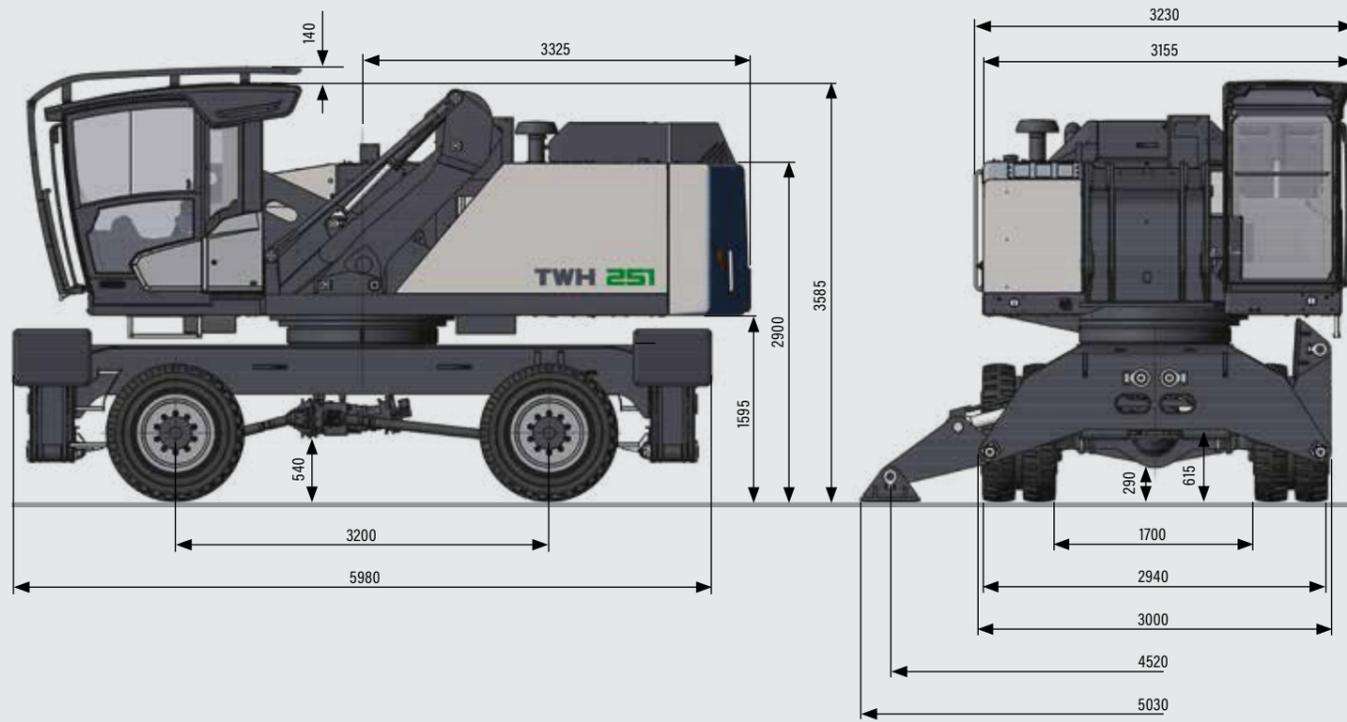
Autres équipements en option disponibles sur demande !

Les caractéristiques techniques peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Cabine	Standard	Option
Cabine à réglage hydraulique	●	
Système de cabine qui peut être relevé et avancé		●
Vitre de protection	●	
Fenêtre coulissante dans la porte de la cabine	●	
Verre renforcé P5A (pare-brise et panneau de toit)		●
Verre renforcé P5A (pare-brise et panneau de toit) (FQC)	●	
Système lave-glace du pare-brise	●	
Système de lavage de toit		●
Siège de l'opérateur à coussin d'air avec appui-tête, ceinture de sécurité et support lombaire	●	
Chauffage du siège		●
Direction par joystick	●	
Colonne de direction, hauteur et inclinaison réglables		●
Climatisation automatique	●	
Système de chauffage indépendant		●
Écran multifonction	●	
Filet pour documents	●	
Protection FOPS		●
Protection avant et FOPS		●
Transformateur 12 V		●
Radio numérique (DAB+, USB, Bluetooth et système mains libres)	●	
Prise 12 V		●
Extincteur à poudre sèche		●
Alarme de translation avec gyrophare		●
Autres équipements		
Génératrice CC 20 kW avec commandes		●
Génératrice CC 30 kW avec commandes		●
Limiteur de plage de proximité pour bras de godet	●	
Système de surveillance du niveau de liquide de refroidissement et d'huile hydraulique	●	
Système de filtre pour accessoires		●
Système de filtre pour accessoires (FQC)	●	
Soupape de rupture de flexible pour vérin de flèche	●	
Soupape de rupture de flexible pour vérin de bras	●	
Avertisseur de surcharge		●
Couplage rapide sur bras de godet	●	
Protection contre les chocs pour le bras de godet		●
Préfiltre cyclone actif (TOP AIR)		●
Préchauffage de l'huile hydraulique		●
Graissage de la suspension du grappin via le système de graissage centralisé	●	
Kits d'éclairage à LED		●
Phares avant à LED	●	
Phares de travail à LED à l'avant du toit de la cabine		●
Système d'amortissement du vérin de flèche (accumulateur à piston)		●
Système télématique Fuchs, avec contrat de 5 ans	●	

Dimensions

(toutes les dimensions sont en mm)

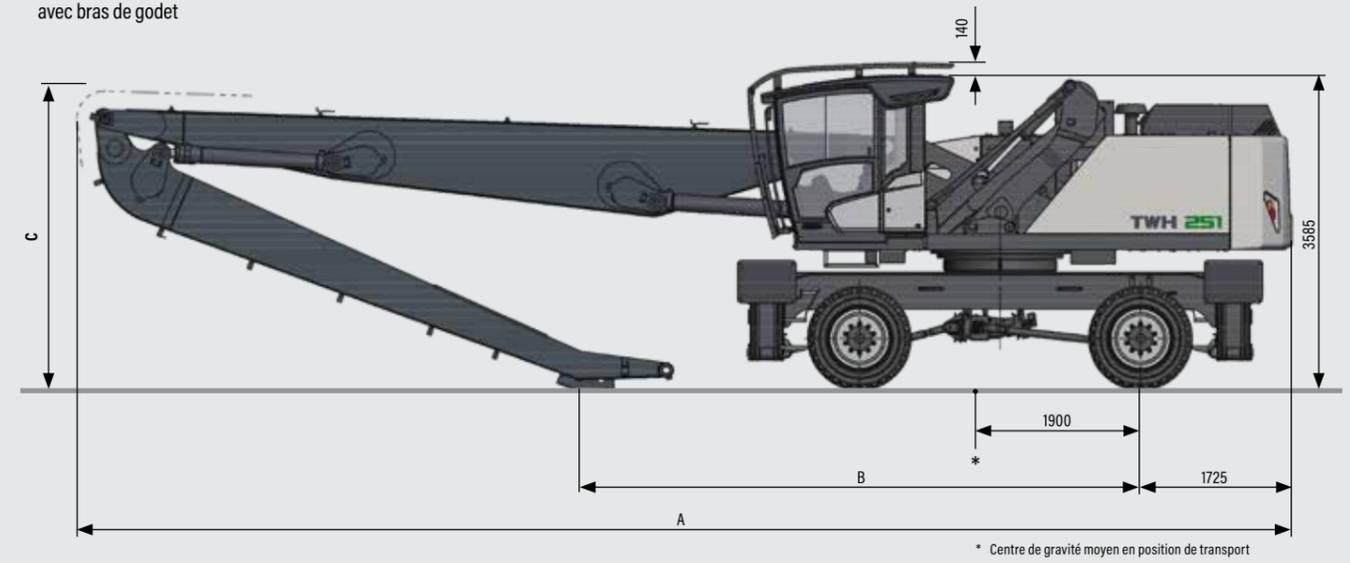


Dimensions de transport

(toutes les dimensions sont en mm)

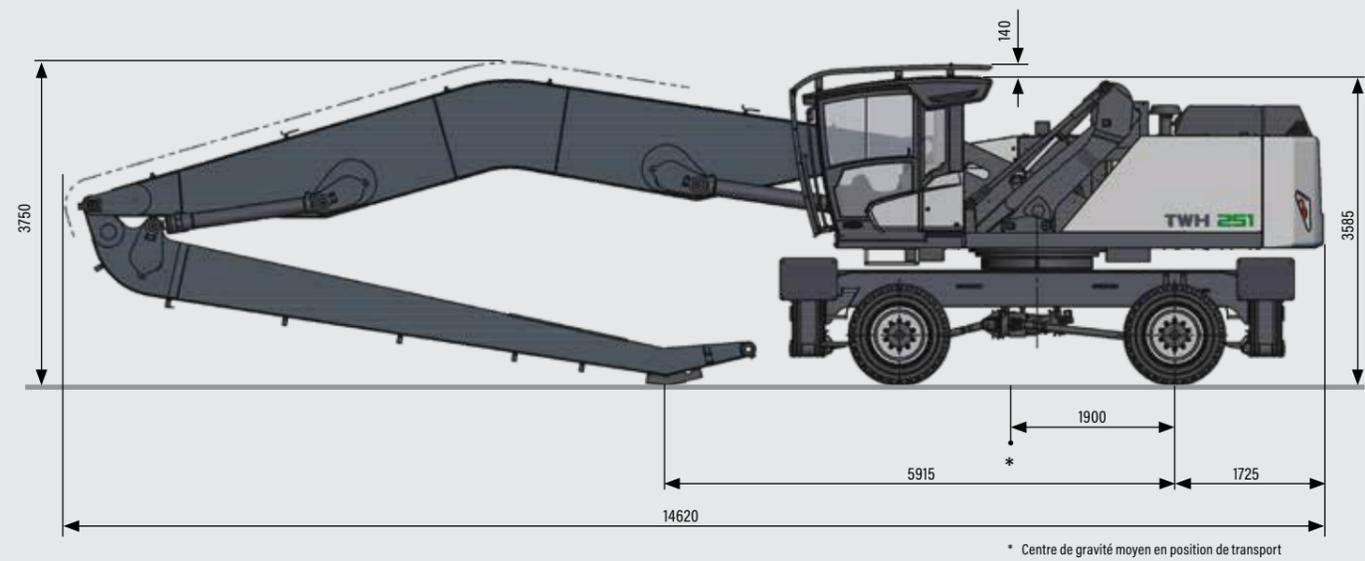
TWH 251

16,5 m et 18 m de portée
avec bras de godet



Portée	A	B	C
16,5 m	13 840 mm	6375 mm	3400 mm
18 m	14 625 mm	6400 mm	3670 mm

18 m de portée
avec flèche banane

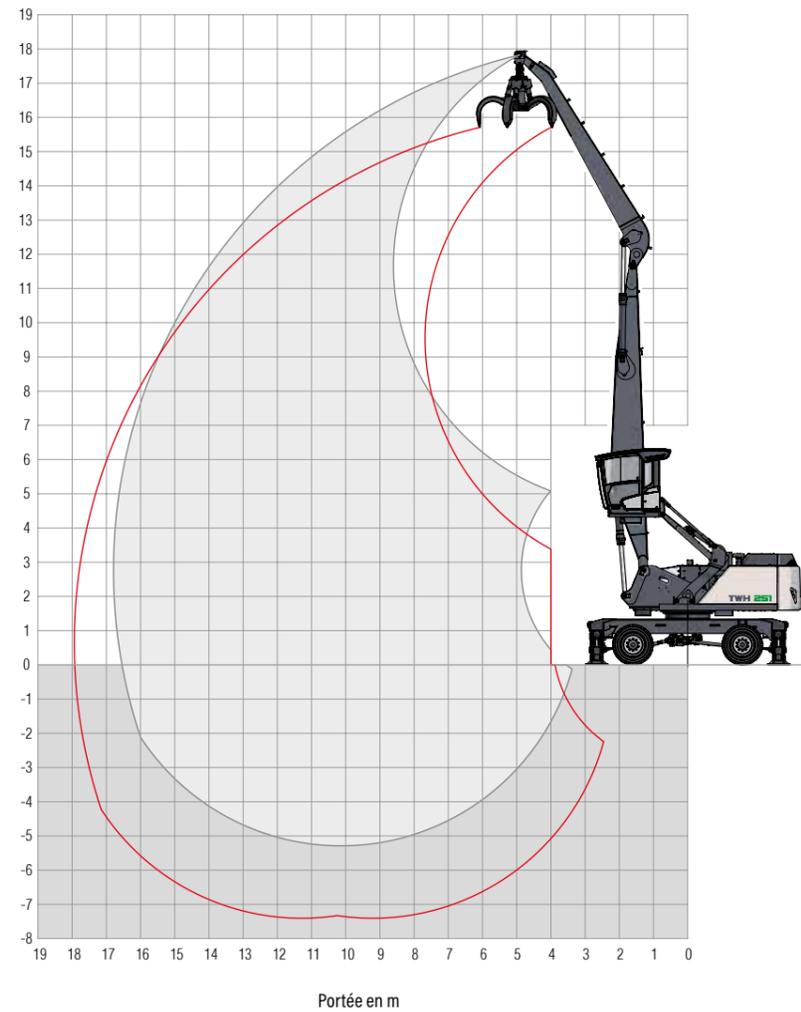


16,5 m de portée avec bras de godet

Équipement de charge

Flèche 8,9 m
 Bras de godet 7,0 m
 Grappin cactus : 0,8 m³

Accessoires recommandés sur demande



Hauteur [m]	Stabilisation du châssis porteur	Portée [m]											
		4,5	6	7,5	9	10,5	12	13,5	15	16,5			
15	Stabilisation du châssis porteur				(8,4°)	(5,8°)							
	Sans support				8,4° (8,4°)	5,8° (5,8°)							
13,5	Stabilisation du châssis porteur				(8,7°)	(6,7°)	(5,2°)						
	Sans support				9,3° (9,3°)	8,3° (8,3°)	5,8° (5,8°)						
12	Stabilisation du châssis porteur				(8,8°)	(6,8°)	(5,3°)	(4,2°)					
	Sans support				9,2° (9,2°)	8,2° (8,2°)	7,5° (7,5°)	5,0° (5,0°)					
10,5	Stabilisation du châssis porteur				(8,8°)	(6,8°)	(5,3°)	(4,3°)					
	Sans support				9,2° (9,2°)	8,2° (8,2°)	7,4° (7,4°)	6,5° (6,7°)					
9	Stabilisation du châssis porteur				(8,6°)	(6,7°)	(5,3°)	(4,3°)	(3,4°)				
	Sans support				9,4° (9,4°)	8,3° (8,3°)	7,5° (7,5°)	6,4° (6,7°)	5,3° (5,6°)				
7,5	Stabilisation du châssis porteur				(11,2°)	(8,4°)	(6,5°)	(5,2°)	(4,2°)	(3,4°)			
	Sans support				11,2° (11,2°)	9,7° (9,7°)	8,5° (8,5°)	7,6° (7,6°)	6,4° (6,8°)	5,3° (6,0°)			
6	Stabilisation du châssis porteur				(14,8°)	(10,6°)	(8,0°)	(6,2°)	(5,0°)	(4,1°)	(3,4°)		
	Sans support				14,8° (14,8°)	12,2° (12,2°)	10,2° (10,2°)	8,8° (8,8°)	7,6° (7,7°)	6,3° (6,8°)	5,2° (6,0°)		
4,5	Stabilisation du châssis porteur				(17,0°)	(13,8°)	(9,9°)	(7,5°)	(5,9°)	(4,8°)	(3,9°)	(3,3°)	(2,7°)
	Sans support				24,0° (24,0°)	17,0° (17,0°)	13,1° (13,1°)	10,7° (10,7°)	9,0° (9,0°)	7,4° (7,8°)	6,1° (6,8°)	5,2° (6,0°)	4,4° (4,8°)
3	Stabilisation du châssis porteur				(12,3°)	(9,0°)	(7,0°)	(5,6°)	(4,6°)	(3,8°)	(3,2°)	(2,7°)	
	Sans support				18,4° (18,4°)	13,8° (13,8°)	10,9° (10,9°)	8,7° (9,2°)	7,1° (7,9°)	6,0° (6,8°)	5,1° (5,8°)	4,4° (4,8°)	
1,5	Stabilisation du châssis porteur				(11,1°)	(8,3°)	(6,5°)	(5,3°)	(4,4°)	(3,7°)	(3,1°)	(2,7°)	
	Sans support				12,2° (12,2°)	13,6° (14,0°)	10,4° (11,2°)	8,4° (9,2°)	6,9° (7,8°)	5,8° (6,7°)	5,0° (5,6°)	4,3° (4,4°)	
0	Stabilisation du châssis porteur				(9,1°)	(7,8°)	(6,2°)	(5,0°)	(4,2°)	(3,5°)	(3,0°)	(2,7°)	
	Sans support				9,1° (9,1°)	13,0° (13,6°)	10,0° (10,9°)	8,1° (9,0°)	6,7° (7,5°)	5,7° (6,4°)	4,9° (5,2°)	3,8° (3,8°)	
-1,5	Stabilisation du châssis porteur				(8,9°)	(7,5°)	(6,0°)	(4,9°)	(4,1°)	(3,5°)	(3,0°)		
	Sans support				8,9° (8,9°)	12,6° (12,6°)	9,8° (10,2°)	7,9° (8,5°)	6,6° (7,0°)	5,6° (5,8°)	4,6° (4,6°)		
-3	Stabilisation du châssis porteur				(9,6°)	(7,4°)	(5,8°)	(4,8°)	(4,0°)	(3,4°)	(3,0°)		
	Sans support				9,6° (9,6°)	10,9° (10,9°)	9,1° (9,1°)	7,5° (7,5°)	6,2° (6,2°)	5,0° (5,0°)	3,6° (3,6°)		
-4,5	Stabilisation du châssis porteur				(7,5°)	(5,8°)	(4,8°)	(4,0°)					
	Sans support				8,7° (8,7°)	7,4° (7,4°)	6,2° (6,2°)	5,0° (5,0°)					
portée max. 16,8 m													
(2,7°)	Stabilisation du châssis porteur											(2,6°)	
	Sans support											4,0° (4,0°)	

Légende Stabilisation du châssis porteur Sans support Support 4 points

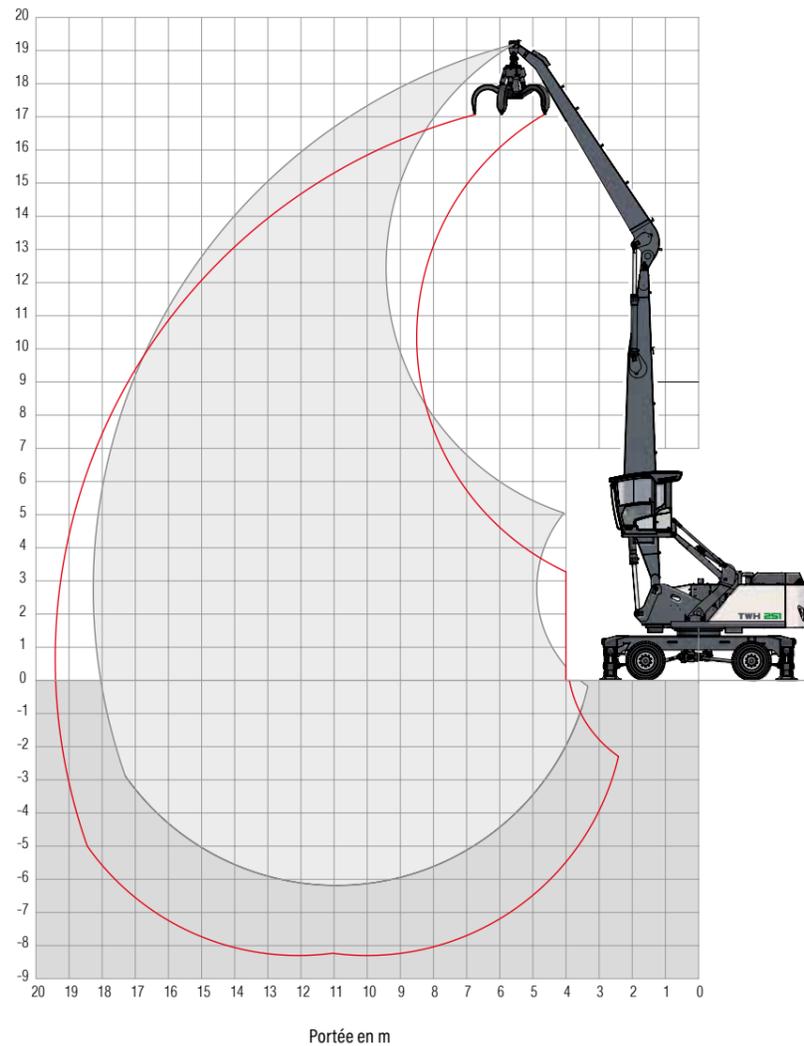
Les valeurs de la capacité de levage sont exprimées en tonnes métriques (t). La pression de la pompe est de 350 bar. Conformément à la norme ISO 10567, les valeurs de la capacité de levage représentent 75 % des charges de basculement statiques ou 87 % de la force de levage hydraulique (valeurs identifiées par *). Sur un sol ferme et de niveau, les valeurs s'appliquent à une plage de rotation de 360°. Les valeurs (...) s'appliquent à la direction longitudinale du châssis porteur. Les valeurs « sans support » s'appliquent uniquement via l'essieu directeur ou l'essieu oscillant verrouillé. Le poids des équipements de levage fixés (grappin, crochet, etc.) doit être déduit des valeurs de capacité de levage. La charge de service du dispositif de levage doit être observée. Conformément à la norme EN 474-5 relative aux applications de manutention, des soupapes de rupture de flexible sur les vérins de flèche et d'articulation, un avertisseur de surcharge et la table de capacité de levage dans la cabine sont requis. Pour les applications de manutention, la machine doit se trouver sur un sol de niveau.

18,0 m de portée avec bras de godet

Équipement de charge

Flèche 9,7 m
 Bras de godet 7,8 m
 Grappin cactus : 0,8 m³

Accessoires recommandés sur demande



Hauteur [m]		Portée [m]												
		4,5	6	7,5	9	10,5	12	13,5	15	16,5	18			
15					(8,8°)	(6,8°)	(5,3°)							
					8,8° (8,8°)	7,9° (7,9°)	6,3° (6,3°)							
13,5						(7,0°)	(5,5°)	(4,3°)						
						7,7° (7,7°)	7,0° (7,0°)	5,9° (5,9°)						
12						(7,0°)	(5,5°)	(4,4°)	(3,5°)					
						7,7° (7,7°)	6,9° (6,9°)	6,3° (6,3°)	5,1° (5,1°)					
10,5						(6,9°)	(5,4°)	(4,4°)	(3,5°)					
						7,7° (7,7°)	6,9° (6,9°)	6,3° (6,3°)	5,4° (5,7°)					
9					(8,8°)	(6,7°)	(5,3°)	(4,3°)	(3,5°)	(2,8°)				
					9,0° (9,0°)	7,9° (7,9°)	7,0° (7,0°)	6,3° (6,3°)	5,4° (5,7°)	4,5° (5,1°)				
7,5					(8,4°)	(6,5°)	(5,2°)	(4,2°)	(3,4°)	(2,8°)				
					9,3° (9,3°)	8,1° (8,1°)	7,2° (7,2°)	6,4° (6,4°)	5,3° (5,7°)	4,5° (5,1°)				
6				(10,7°)	(8,0°)	(6,2°)	(4,9°)	(4,0°)	(3,3°)	(2,7°)				
				11,8° (11,8°)	9,8° (9,8°)	8,4° (8,4°)	7,3° (7,3°)	6,2° (6,5°)	5,2° (5,7°)	4,4° (5,1°)				
4,5		(17,0°)	(13,7°)	(9,8°)	(7,4°)	(5,8°)	(4,7°)	(3,9°)	(3,2°)	(2,7°)	(2,2°)			
		22,0° (22,0°)	16,5	12,6° (12,6°)	10,3° (10,3°)	8,6° (8,6°)	7,3° (7,4°)	6,0° (6,5°)	5,1° (5,7°)	4,4° (5,0°)	3,7° (4,2°)			
3			(12,0°)	(8,8°)	(6,8°)	(5,4°)	(4,4°)	(3,7°)	(3,1°)	(2,6°)	(2,2°)			
			17,8° (17,8°)	13,3° (13,3°)	10,6° (10,6°)	8,6° (8,8°)	7,0° (7,5°)	5,9° (6,5°)	5,0° (5,7°)	4,3° (4,9°)	3,7° (4,0°)			
1,5			(9,1°)	(8,0°)	(6,3°)	(5,1°)	(4,2°)	(3,5°)	(3,0°)	(2,5°)	(2,2°)			
			9,1° (9,1°)	13,2° (13,5°)	10,2° (10,7°)	8,2° (8,8°)	6,7° (7,5°)	5,7° (6,4°)	4,8° (5,5°)	4,2° (4,7°)	3,7° (3,7°)			
0			(6,9°)	(7,4°)	(5,9°)	(4,8°)	(4,0°)	(3,3°)	(2,9°)	(2,5°)	(2,1°)			
			6,9° (6,9°)	12,6° (13,1°)	9,7° (10,5°)	7,9° (8,7°)	6,5° (7,3°)	5,5° (6,2°)	4,7° (5,3°)	4,1° (4,4°)	3,3° (3,3°)			
-1,5			(6,9°)	(7,1°)	(5,6°)	(4,6°)	(3,8°)	(3,2°)	(2,8°)	(2,4°)				
			6,9° (6,9°)	12,1° (12,1°)	9,4° (9,9°)	7,6° (8,2°)	6,4° (6,9°)	5,4° (5,8°)	4,7° (4,9°)	3,9° (3,9°)				
-3			(7,5°)	(6,9°)	(5,4°)	(4,4°)	(3,7°)	(3,2°)	(2,7°)	(2,4°)				
			7,5° (7,5°)	10,7° (10,7°)	8,9° (8,9°)	7,5° (7,5°)	6,2° (6,2°)	5,3° (5,3°)	4,3° (4,3°)	3,2° (3,2°)				
-4,5				(6,9°)	(5,4°)	(4,4°)	(3,7°)	(3,1°)	(2,7°)					
				8,8° (8,8°)	7,6° (7,6°)	6,4° (6,4°)	5,4° (5,4°)	4,4° (4,4°)	3,4° (3,4°)					
-6						(4,4°)	(3,7°)							
						5,0° (5,0°)	4,1° (4,1°)							
											portée max. 18,3 m			
-2,7														(2,1°)
														3,6° (3,8°)

Légende Stabilisation du châssis porteur Sans support Support 4 points

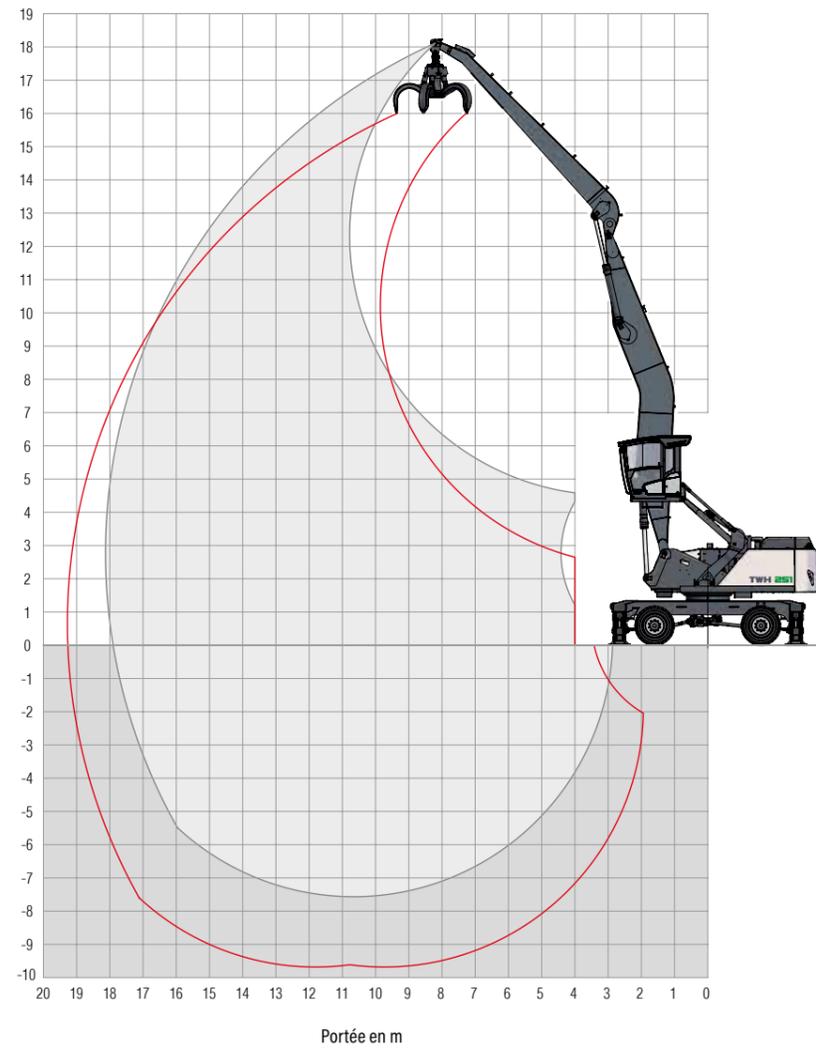
Les valeurs de la capacité de levage sont exprimées en tonnes métriques (t). La pression de la pompe est de 350 bar. Conformément à la norme ISO 10567, les valeurs de la capacité de levage représentent 75 % des charges de basculement statiques ou 87 % de la force de levage hydraulique (valeurs identifiées par *). Sur un sol ferme et de niveau, les valeurs s'appliquent à une plage de rotation de 360°. Les valeurs (...) s'appliquent à la direction longitudinale du châssis porteur. Les valeurs « sans support » s'appliquent uniquement via l'essieu directeur ou l'essieu oscillant verrouillé. Le poids des équipements de levage fixés (grappin, crochet, etc.) doit être déduit des valeurs de capacité de levage. La charge de service du dispositif de levage doit être observée. Conformément à la norme EN 474-5 relative aux applications de manutention, des soupapes de rupture de flexible sur les vérins de flèche et d'articulation, un avertisseur de surcharge et la table de capacité de levage dans la cabine sont requis. Pour les applications de manutention, la machine doit se trouver sur un sol de niveau.

18,0 m de portée avec flèche banane

Équipement de charge

Flèche 9,7 m
 Bras de godet 7,8 m
 Grappin cactus : 0,8 m³

Accessoires recommandés sur demande



Hauteur [m]	Stabilisation du châssis porteur	Portée [m]														
		4,5	6	7,5	9	10,5	12	13,5	15	16,5	18					
15	Stabilisation du châssis porteur					(6,5°)	(5,3°)									
	Sans support					6,5° (6,5°)	5,5° (5,5°)									
13,5	Stabilisation du châssis porteur						(5,4°)	(4,2°)								
	Sans support						5,9° (5,9°)	5,2° (5,2°)								
12	Stabilisation du châssis porteur						(5,5°)	(4,3°)	(3,4°)							
	Sans support						5,8° (5,8°)	5,4° (5,4°)	4,4° (4,4°)							
10,5	Stabilisation du châssis porteur						(5,4°)	(4,3°)	(3,4°)							
	Sans support						5,9° (5,9°)	5,4° (5,4°)	5,0° (5,0°)							
9	Stabilisation du châssis porteur						(6,6°)	(5,3°)	(4,2°)	(3,4°)					(2,7°)	
	Sans support						6,6° (6,6°)	6,0° (6,0°)	5,5° (5,5°)	5,1° (5,1°)	4,4° (4,4°)					
7,5	Stabilisation du châssis porteur						(6,5°)	(5,1°)	(4,1°)	(3,3°)	(2,7°)					
	Sans support						6,8° (6,8°)	6,1° (6,1°)	5,6° (5,6°)	5,1° (5,1°)	4,4° (4,7°)					
6	Stabilisation du châssis porteur						(7,9°)	(6,1°)	(4,9°)	(3,9°)	(3,2°)	(2,7°)				
	Sans support						8,3° (8,3°)	7,2° (7,2°)	6,4° (6,4°)	5,7° (5,7°)	5,1° (5,1°)	4,3° (4,7°)				
4,5	Stabilisation du châssis porteur	(17,0°)	(13,7°)	(9,7°)	(7,3°)	(5,7°)	(4,6°)	(3,8°)	(3,1°)	(2,6°)	(2,1°)					
	Sans support	20,0° (20,0°)	14,0° (14,0°)	10,8° (10,8°)	8,9° (8,9°)	7,6° (7,6°)	6,6° (6,6°)	5,9° (5,9°)	5,0° (5,2°)	4,3° (4,7°)	3,6° (3,6°)					
3	Stabilisation du châssis porteur		(11,8°)	(8,7°)	(6,7°)	(5,3°)	(4,3°)	(3,6°)	(3,0°)	(2,5°)	(2,1°)					
	Sans support		15,7° (15,7°)	11,7° (11,7°)	9,4° (9,4°)	7,9° (7,9°)	6,8° (6,8°)	5,8° (6,0°)	4,9° (5,3°)	4,2° (4,7°)	3,6° (4,0°)					
1,5	Stabilisation du châssis porteur		(10,4°)	(7,8°)	(6,1°)	(4,9°)	(4,1°)	(3,4°)	(2,8°)	(2,4°)	(2,1°)					
	Sans support		10,6° (10,6°)	12,4° (12,4°)	9,8° (9,8°)	8,0° (8,0°)	6,6° (6,9°)	5,6° (6,0°)	4,7° (5,3°)	4,1° (4,7°)	3,6° (4,0°)					
0	Stabilisation du châssis porteur		(7,8°)	(7,2°)	(5,7°)	(4,6°)	(3,8°)	(3,2°)	(2,7°)	(2,3°)						
	Sans support		7,8° (7,8°)	12,3° (12,6°)	9,6° (10,0°)	7,7° (8,2°)	6,4° (7,0°)	5,4° (6,0°)	4,6° (5,2°)	4,0° (4,5°)						
-1,5	Stabilisation du châssis porteur		(7,6°)	(6,8°)	(5,4°)	(4,4°)	(3,7°)	(3,1°)	(2,7°)	(2,3°)						
	Sans support		7,6° (7,6°)	11,9° (12,3°)	9,2° (9,9°)	7,5° (8,1°)	6,2° (6,9°)	5,3° (5,9°)	4,5° (5,1°)	4,0° (4,3°)						
-3	Stabilisation du châssis porteur		(7,9°)	(6,6°)	(5,2°)	(4,2°)	(3,6°)	(3,0°)	(2,6°)	(2,3°)						
	Sans support		7,9° (7,9°)	11,6° (11,6°)	9,0° (9,4°)	7,3° (7,8°)	6,1° (6,6°)	5,2° (5,6°)	4,5° (4,7°)	3,9° (3,9°)						
-4,5	Stabilisation du châssis porteur		(8,6°)	(6,6°)	(5,1°)	(4,2°)	(3,5°)	(3,0°)	(2,6°)							
	Sans support		8,6° (8,6°)	10,4° (10,4°)	8,6° (8,6°)	7,2° (7,2°)	6,0° (6,0°)	5,1° (5,1°)	4,2° (4,2°)							
-6	Stabilisation du châssis porteur		(9,3°)	(6,7°)	(5,2°)	(4,2°)	(3,5°)	(3,0°)	(2,7°)							
	Sans support		9,3° (9,3°)	8,9° (8,9°)	7,5° (7,5°)	6,3° (6,3°)	5,3° (5,3°)	4,4° (4,4°)	3,3° (3,3°)							
portée max. 18,1 m																
-2,7	Stabilisation du châssis porteur															(2,0°)
	Sans support															3,5° (3,5°)

Légende Stabilisation du châssis porteur Sans support Support 4 points

Les valeurs de la capacité de levage sont exprimées en tonnes métriques (t). La pression de la pompe est de 350 bar. Conformément à la norme ISO 10567, les valeurs de la capacité de levage représentent 75 % des charges de basculement statiques ou 87 % de la force de levage hydraulique (valeurs identifiées par *). Sur un sol ferme et de niveau, les valeurs s'appliquent à une plage de rotation de 360°. Les valeurs (...) s'appliquent à la direction longitudinale du châssis porteur. Les valeurs « sans support » s'appliquent uniquement via l'essieu directeur ou l'essieu oscillant verrouillé. Le poids des équipements de levage fixés (grappin, crochet, etc.) doit être déduit des valeurs de capacité de levage. La charge de service du dispositif de levage doit être observée. Conformément à la norme EN 474-5 relative aux applications de manutention, des soupapes de rupture de flexible sur les vérins de flèche et d'articulation, un avertisseur de surcharge et la table de capacité de levage dans la cabine sont requis. Pour les applications de manutention, la machine doit se trouver sur un sol de niveau.



CAMPSIE

20 Keans Hill Road
Campsie Industrial Estate
BT47 3YT, Irlande du Nord

Tél. : +44 (0) 28 7122 3110

DUNGANNON

32 Farlough Road
Dungannon, Co. Tyrone
BT71 4DT, Irlande du Nord

Tél. : +44 (0) 28 87 718 500

Cachet du concessionnaire :

NEWTON

22 Whittier Street
Newton, New Hampshire
États-Unis, 03858

Tél. : +1 (603) 382 0556

Mai 2021. Le contenu de ce document est fourni à titre informatif uniquement et il est sujet à modification sans préavis. Terex Ecotec décline toute responsabilité en cas de dommages résultant d'erreurs et d'omissions contenues dans ce document ou d'une utilisation quelconque des informations qu'il contient. Du fait de notre politique de développement continu des produits, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications sans préavis. Toutes les données de performance de produit mentionnées dans cette brochure sont fournies à titre indicatif uniquement. Ces informations ne constituent pas une garantie expresse ou implicite, mais donnent des exemples à titre indicatif. Ces résultats varient en fonction des réglages du produit, des supports et dimensions de crible, de la source d'alimentation et des types de matériaux à traiter. Les photos sont présentées à des fins d'illustration uniquement. Tout ou partie des machines figurant sur les illustrations peuvent être équipées d'accessoires en option. Les produits et services mentionnés peuvent être des marques commerciales, des marques de service ou des appellations commerciales de Terex Corporation et/ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Tous droits réservés. Terex est une marque commerciale déposée de Terex Corporation aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. © 2021 Terex Corporation.